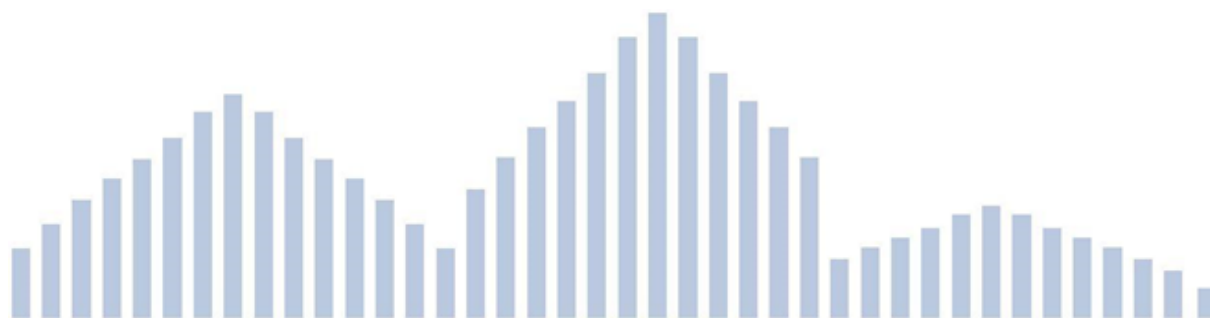


## DOSSIER CONTEXTUEL



S'adapter au changement climatique de l'échelle mondiale à l'échelle urbaine :

Quels constats, quels impacts, quelles solutions ?



**21 février 2019 de 9h00 à 16h30 à l'Hôtel de Ville d'Ajaccio**

### Atténuation, adaptation : deux stratégies complémentaires pour répondre au changement climatique

L'atténuation et l'adaptation ont toutes deux pour objectif de lutter contre le changement climatique, mais avec des moyens différents : la première traite ses causes, en limitant les émissions de gaz à effet de serre ; la seconde s'attaque à ses conséquences, en réduisant la vulnérabilité sociale et écologique du territoire. Deux stratégies complémentaires, que chaque projet du territoire ajaccien a tout intérêt à combiner pour améliorer son efficacité et, surtout, éviter les incohérences et les conflits. L'événement du 21 février sera consacré à l'adaptation au changement climatique.

### S'adapter : une priorité désormais !

Quand bien même nous réussirions l'utopique tour de force d'arrêter net l'intégralité des émissions de gaz à effet de serre dès aujourd'hui, leur concentration dans l'atmosphère continuerait d'augmenter pour plusieurs décennies, modifiant encore un peu plus le système climatique global. Cumulé aux multiples autres pressions anthropiques, cet effet d'inertie rend encore plus aigüe **l'inéluçabilité de se réorganiser face aux dérèglements du climat** et ses **impacts locaux** (inondations urbaines, vagues de chaleur...).

C'est la raison pour laquelle, la Ville d'Ajaccio et ses partenaires ont souhaité organiser une **journée dédiée à l'adaptation et la résilience** à destination des élus, directeurs, chefs de services, cadres et techniciens de la Ville d'Ajaccio et de la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien ainsi que ses partenaires extérieurs (DREAL, DDTM, ADEME, Météo France, Collectivité de Corse et ses Offices et Agences, Université de Corse...).

En support de cette journée, le présent document permet aux participants d'être sensibilisés aux concepts de l'adaptation aux changements climatiques et informés des principaux enjeux pour votre territoire.

### Une problématique globale appelant une réponse collective

La lutte contre le réchauffement climatique doit impliquer tous les acteurs à tous les niveaux : gouvernement, collectivités territoriales, entreprises, citoyens, etc. Et il est nécessaire que les solutions apportées soient cohérentes, coconstruites et à la hauteur des impacts actuels et futurs liés au dérèglement climatique. Ainsi, la ville d'Ajaccio inscrit sa démarche de développement durable dans le cadre de plusieurs **actions conjointes** dont sa participation au projet transfrontalier ADAPT ou encore son adhésion à la **Convention des Maires pour le Climat et l'Énergie** en Novembre 2017. La Ville d'Ajaccio s'engage avec les autres signataires à adopter une vision commune d'un avenir durable, qui pourra être atteint par le biais des trois moyens suivants :

- Accélérer la décarbonation de leurs territoires ;
- **Renforcer leur capacité à s'adapter aux effets inévitables du changement climatique ;**
- Permettre à leurs citoyens d'accéder à une énergie sûre, durable et abordable.

### ADAPT : un projet européen

Cette étude suit les lignes directrices du projet transfrontalier ADAPT qui a pour vocation de rendre plus résilientes les villes de la région transfrontalière de la Haute Tyrrhénienne face aux risques dérivant des changements climatiques, avec une référence particulière aux **inondations urbaines causées par des pluies soudaines et intenses**.

Ajaccio s'est engagée dans ce projet aux côtés d'autres collectivités : Bastia, le département du Var mais aussi des communes italiennes telles Alghero, Livorno, Sassari... Ensembles, ces villes souhaitent mettre en place un plan conjoint d'adaptation, les expériences des unes alimentant les projets des autres.

### Connaitre la vulnérabilité de son territoire au changement climatique : 1<sup>ère</sup> étape vers l'action






Le profil climatique de la ville d'Ajaccio a permis de mettre en avant les évolutions climatiques (tendancielle et extrêmes) prévues aux horizons proche (2021 – 2050) et lointain (2071 – 2100) ainsi que leurs **impacts sur les secteurs d'activités** situés sur le territoire. Ces impacts locaux, dépendant de différents paramètres comme l'exposition du territoire, sa sensibilité et sa capacité de résilience, peuvent être ainsi associés à des niveaux de risque. La connaissance de ces risques est **essentielle pour imaginer des réponses efficaces et prioriser** celles-ci dans une stratégie adaptée aux caractéristiques du territoire.

### **ALEA CLIMATIQUE : de quoi parlons-nous ?**








Un aléa correspond à tout événement causé par une activité humaine ou naturelle pouvant entraîner la mort ou avoir des répercussions sur la santé, les dommages et la perte de biens, d'infrastructures, de services et de ressources environnementales. Les changements climatiques peuvent influencer différents types de risques (par exemple les inondations, les tempêtes, les vagues de chaleur, les glissements de terrain, les sécheresses) avec des variations conséquentes de la fréquence, de la distribution spatiale ou de l'intensité.

Dans le cadre de l'élaboration du profil climatique réalisé par EcoAct, les aléas étudiés sont les suivants :

- Les **évolutions tendanciennes suivantes** :

-  Température moyenne
-  Précipitations
-  Niveau de la mer
-  Cycles de gelées
-  Retrait et Gonflement des Argiles (RGA)

- Les **extrêmes climatiques suivants** :

-  Sécheresse
-  Vagues de chaleur
-  Précipitations intenses/inondations
-  Submersion marine
-  Tempête
-  Glissements de terrain
-  Feu de forêt

**Les définitions clés liés au risque climatique et à l'adaptation sont situées à la fin du fonds de dossier.**

## A Ajaccio, des évolutions tendanciennes du climat et des événements climatiques extrêmes ont déjà été observées

Les tendances (moyennes et extrêmes) observées sur les années passées constituent de véritables **preuves de la présence de changements climatiques** déjà en cours sur le territoire d'Ajaccio. Pour l'évolution passée du climat, nous nous sommes basés principalement sur les données météorologiques fournies par Météo France pour la station Campo dell'Oro.

Ainsi, sur la période 1981-2017, on constate une **augmentation significative des températures moyennes annuelles** relevées de +0,36°C par décennie.

Le nombre jours où la température est supérieure à 25°C a également augmenté de manière significative sur cette période, avec une augmentation moyenne de +6,4 jours par décennie.

En cohérence avec l'augmentation des températures, le nombre annuel de jours de gel a diminué de manière significative. Sur la période 1982-2017, la tendance observée est de -2 jours par décennie.

D'autre part, en Méditerranée, le niveau de la mer augmente en moyenne de 1,5 mm par an.

En écho à ces variations mesurées, de nombreux événements climatiques extrêmes ont eu lieu sur le territoire dans les années passées, **incendies, inondations et tempêtes**.

### **Extraits de presse sur des impacts avérés :**

Mai 2008, sources : [www.corsematin.com](http://www.corsematin.com) & [www.corsicatheque.com](http://www.corsicatheque.com)

#### **Cause « inondations » :**

*« On doit compter avec glissements, effondrements et également de coulées de boue, de ruissellement, talus ravinés, chutes de pierres et de blocs de granite. Le bilan ne cesse de s'alourdir. On trouve jusqu'à 1.50 m d'eau par endroits sur l'ouest, le nord et l'est d'Ajaccio. Dans la nuit du 29 au 30 mai, 179 personnes sont évacuées dont deux hôtels inondés. La voirie et le réseau pluvial connaissent des dommages très importants et l'hôtel Dolce Vita est dévasté par une coulée de boue. »*

*« Deux hôtels, le Dolce Vita et le Stella di Mare, ont dû être évacués. En effet, le rez-de-chaussée de ces deux établissements a été entièrement inondé, provoquant l'évacuation de 179 personnes par les pompiers. Douze personnes ont été secourues pour des malaises légers. »*



Exemple d'impact des inondations de mai 2018 sur la ville d'Ajaccio

Novembre 2017, source : <https://www.corsenetinfos.corsica>.

**Cause « Vents violents » :** « Les sévères conditions climatiques qui touchent la Corse depuis dimanche soir ont engendré des coupures d'électricité pour les clients d'EDF. Les rafales de vent (plus de 160 km/h localement) ont provoqué des défauts sur les installations électriques. Toute la Corse a été touchée. Au plus fort de l'événement, dans la nuit de dimanche à lundi, plus de 10 000 clients étaient coupés (dans le Cap Corse, dans le Valinco, en Balagne, en plaine Orientale, **dans le Grand Ajaccio** ainsi que dans l'Alta Rocca. »

Novembre 2017, source : <https://france3-regions.francetvinfo.fr>

**Cause « Pics de consommations liées aux températures » :** « Plus de 170 000 foyers ont subi une coupure d'électricité mardi matin, sur les 253 000 clients de l'île. L'électricité a vite été rétablie. En Corse, régulièrement, des coupures surviennent, particulièrement lors des pics de consommation liés aux températures. »



Exemple d'une vaste coupure d'électricité dans la ville d'Ajaccio, Source : France 3 régions – FTViastella

Juin 2015 : [www.corsenetinfo.corsica](http://www.corsenetinfo.corsica)

**Cause « incendie » :** « Ce vendredi, en fin de matinée, un incendie s'est déclaré dans le quartier du Vazzino. 3 000m<sup>2</sup> de petit maquis auraient déjà été touchés, sans que le feu n'ait pu être maîtrisé. Plus inquiétant, les flammes se rapprochaient actuellement de la centrale électrique du Vazzino. Les pompiers tentent toujours à l'heure actuelle de maîtriser l'incendie [...] une trentaine de personnes ont été évacuées par mesure de prudence ».



Exemple d'impact des inondations d'octobre 2018 sur la ville d'Ajaccio. Source : <https://www.corsenetinfos.corsica>

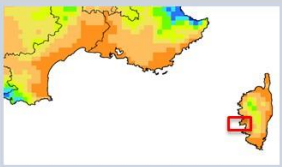
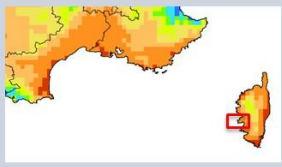
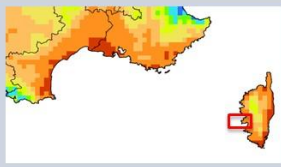
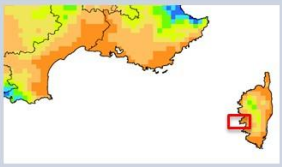
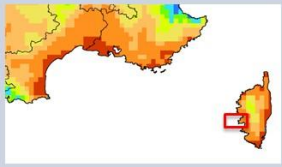
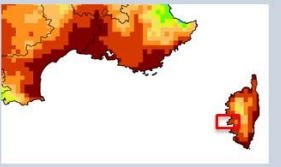
## Quel climat futur à Ajaccio ?

### Les scénarios d'évolution futurs du climat définis par le GIEC :

**Scénario RCP2.6 « Objectif 2°C »** : ce scénario vise à faire baisser les concentrations de GES, pour atteindre l'objectif +2°C de l'accord de Paris. Dans la suite de ce rapport, ce scénario est dénommé « Objectif +2°C ».

**Scénario RCP8.5 « Politique constante »** : ce scénario montre l'impact à politique constante. Les émissions continuent d'augmenter au rythme actuel, aucune mesure supplémentaire n'est mise en œuvre. Dans la suite de ce rapport, ce scénario est dénommé « Politique constante ».

Selon les projections climatiques de différents scénarios la ville d'Ajaccio verra **augmenter sa température moyenne** de 14,6°C actuellement à **15,7°C** à horizon 2100 si le scénario « Objectif 2°C » est respecté. Dans le cas contraire, la température moyenne de la ville s'élèvera à **18°C**.

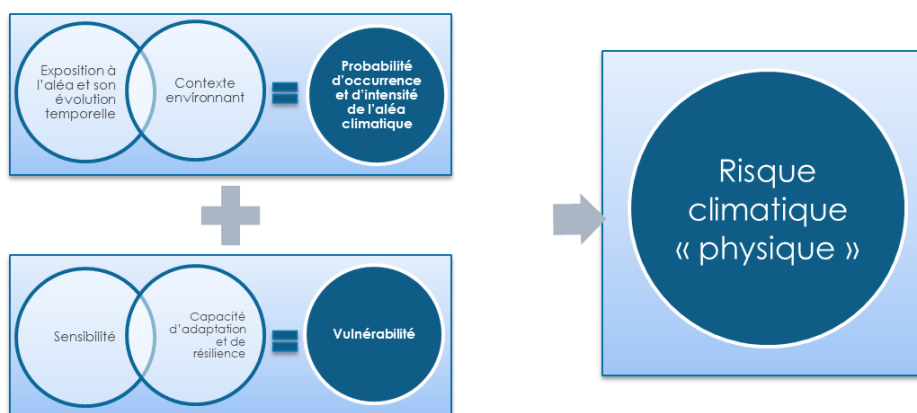
Source: DRIAS, les futurs du climat	Référence (1976-2005)	Hor. Proche (2021-2050)	Hor. Lointain (2071-2100)
Scénario RCP2.6 Objectif 2°C			
Variation de température	14,6°C	+1,0°C	+1,1°C
Scénario RCP8.5 Politique constante			
Variation de température	14,6°C	+1,3°C	+3,4°C

Les événements extrêmes chauds vont drastiquement augmenter, tous les indicateurs climatiques s'accordent à ce sujet : La **hausse de nombre de jours de vagues de chaleur** d'ici 2100 est évaluée entre **+1 jour** (objectif 2°C) et **+26 jours** (politique constante) ;

Les précipitations extrêmes vont continuer à être fréquentes et le niveau de la mer à augmenter, favorisant les risque d'inondation.

## Les risques climatiques futurs pour le territoire

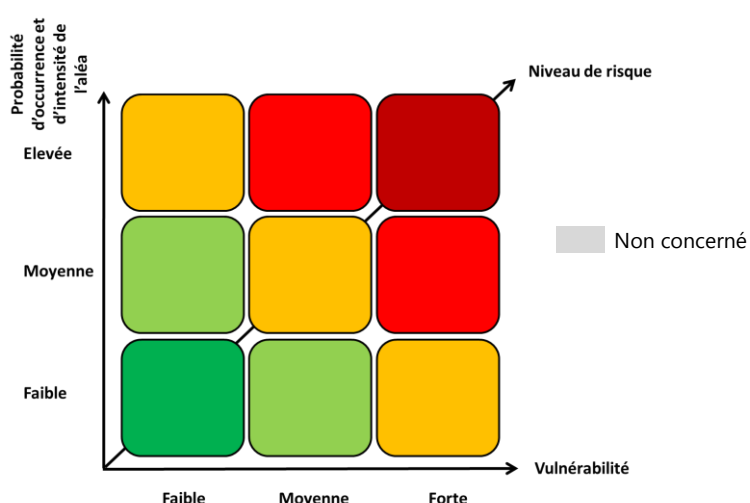
Le risque climatique futur de chaque domaine a été évalué en croisant la probabilité d'occurrence et d'intensité de l'aléa climatique futur et la vulnérabilité du domaine étudié.



*Définition du risque climatique*




























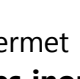
### Légende : Domaine étudié et matrice de risque futur

	La santé et la sécurité de la population
	Les infrastructures et services de transport
	Le cadre bâti résidentiel
	L'approvisionnement et les réseaux énergétiques
	Les activités tertiaires dont le tourisme et les activités industrielles
	L'agriculture et la viticulture
	Les ressources en eaux
	Les milieux naturels et aquatiques





**Les risques futurs de votre territoire :**

Type d'aléa									
<b>Evolutions tendanciennes</b>		Red	Yellow	Red	Grey	Red	Red	Red	Red
		Green	Green	Green	Grey	Grey	Red	Red	Yellow
		Yellow	Red	Red	Red	Red	Yellow	Green	Yellow
		Green	Green	Green	Green	Green	Yellow	Green	Green
		Green	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Green	Grey	Grey
Type d'aléa									
<b>Extrêmes climatiques</b>		Yellow	Red	Red	Red	Red	Red	Red	Red
		Red	Red	Red	Yellow	Red	Red	Red	Red
		Red	Red	Red	Red	Red	Red	Red	Red
		Yellow	Red	Red	Red	Red	Red	Yellow	Yellow
		Green	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Red	Green	Yellow
		Yellow	Red	Red	Red	Red	Red	Red	Yellow
		Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Red

*Synthèse des risques climatiques futurs de la ville d'Ajaccio*

L'analyse permet de confirmer les **deux aléas climatiques principaux** pour le territoire d'Ajaccio : **les inondations et les vagues de chaleur/canicules**. Cependant, les autres aléas (mouvements de terrain, sécheresse, feux de forêts...) ne sont pas à négliger et doivent faire l'objet d'une vigilance particulière.

In fine, **aucun secteur ne sera épargné comme le témoigne la matrice des risques : tous les indicateurs sont au rouge (ou orange) pour au moins un des secteurs !** C'est-à-dire un risque élevé à très élevé.

Certains impacts liés aux événements extrêmes auront d'ailleurs des conséquences économiques fortes en absence de mesures d'adaptation adaptées au territoire.

### Une stratégie d'adaptation à coconstruire

La ville d'Ajaccio souhaite **renforcer ses actions d'adaptation** pour se préparer aux impacts du réchauffement climatique déjà à l'œuvre avec la définition d'une stratégie globale d'adaptation au changement climatique pour son territoire.

La Ville d'Ajaccio avec ses partenaires a établi un projet de stratégie globale d'adaptation au changement climatique dans laquelle 39 actions ont été identifiées. **Ce projet doit maintenant être consolidé** grâce aux retours des acteurs locaux réunis autour du thème « S'adapter au changement climatique de l'échelle mondiale à l'échelle urbaine : Quels constats, quels impacts, quelles solutions ? », un des enjeux de cet événement étant de valider la pertinence des actions identifiées et procéder à une hiérarchisation.

Ce premier plan d'adaptation de la Ville d'Ajaccio constituera une ligne directrice pour les années à venir. Mais l'adaptation du territoire reste un processus itératif, c'est pourquoi il est proposé d'actualiser régulièrement la stratégie d'adaptation et d'élargir le processus de concertation aux acteurs du territoire, en commençant dès l'élaboration du Plan Climat Air Énergie Territorial de la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien (CAPA) qui s'enclenchera en 2019.

### 6 axes stratégiques

Sur la base du profil climatique de la Ville et une hiérarchisation de ses enjeux en fonction des leviers d'actions, c'est-à-dire des actions possibles à mettre en œuvre dans son champ de compétence, la **stratégie d'adaptation et de résilience du territoire** a été structurée autour des **6 axes stratégiques suivants** :

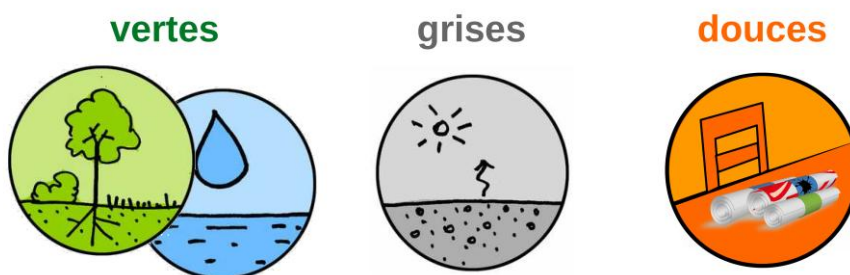
- A. Mettre en place des actions transversales de prévision et de sensibilisation des populations aux impacts du changement climatique ;**
- B. Prendre en compte les effets du changement climatique dans l'aménagement du territoire et les opérations de travaux de construction et de rénovation ;**
- C. Renforcer la préservation des milieux naturels & des ressources en eau tout en assurant la résilience des écosystèmes face aux effets du changement climatique ;**
- D. Poursuivre la désensibilisation des réseaux électriques et gaziers aux aléas climatiques & promouvoir les réseaux de chaleur et de froid ;**
- E. Anticiper les évolutions climatiques dans l'offre touristique et promouvoir un tourisme durable ;**
- F. Accompagner les entreprises vulnérables à la réduction de leur vulnérabilité.**

## 39 propositions d'actions

La stratégie a été ensuite déclinée en **39 propositions d'actions**. Il s'agit de se préparer et anticiper les événements climatiques extrêmes (canicules, pluies intenses, incendies...) mais aussi transformer la Ville avec par exemple la transformation du bâtiment pour améliorer le confort thermique en été ou les impacts liés aux inondations urbaines.

Les actions ont été classées en 3 catégories de solution :

- **Solutions vertes : services écosystémiques.** Elles utilisent les fonctions et services fournis par les écosystèmes. Elles visent à améliorer la résilience climatique des écosystèmes ;
- **Solutions grises : approche infrastructurelle.** Elles concernent les bâtiments, l'aménagement urbain, les réseaux ;
- **Solutions douces : stratégie politique et usages.** Elles concernent la conception et la mise en œuvre de politiques et procédures spécifiques, la dissémination d'informations, les mesures d'incitation économiques...



*Logos utilisés pour illustrer le type de solutions d'adaptation*

A chaque action est associée une direction pilote, les acteurs associés, l'horizon et la facilité de mise en œuvre, une estimation des coûts financiers ainsi que des indicateurs de suivi.

## Exemples d'actions d'adaptation en milieu urbain



### **Poursuivre la démarche d'autoproduction de la ville (plantes, arbustes, arbres...) et expérimenter de nouvelles espèces adaptées et résilientes au changement climatique au sein de la pépinière municipale**

La relance de la production de la pépinière municipale a été réalisée en 2017. Il s'agit notamment de sauvegarder et multiplier les plantes endémiques présentes sur les grands sites telle que la Parata ou les Milleli.

Il s'agit aussi « d'anticiper » et de « diversifier les variétés ». Les effets du changement climatique, l'apparition de nouveaux nuisibles, imposent en effet désormais de savoir adapter les espèces.

Une démarche en termes d'autoproduction permettra à la Ville dans un futur proche de réaliser ses propres plantations aussi bien de vivaces, d'annuelles, d'arbustes voire d'arbres sur l'ensemble des espaces végétalisés qu'ils soient urbains ou naturels.



### **Développer un système de collecte des eaux pluviales des toitures des bâtiments communaux**

Cette action est à développer en parallèle d'un réseau d'eau brute secondaire qui pourra servir à l'arrosage des espaces verts du territoire par exemple.



### **Diffuser à la population ajaccienne, l'organisation prévue par la Commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population en cas d'évènement sur le territoire.**

## **Coordination des actions de la Ville et de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Ajaccien**

En France, les articles 188 et 190 de la loi n°2015-992 du 17 août 2015 sur la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV), codifiés à l'article L. 229-26 du code de l'environnement, rendent obligatoire **l'élaboration des Plans Climat Air Energie Territoriaux (PCAET) pour tous les établissements publics de coopération intercommunales à fiscalité propre<sup>1</sup> de plus de 20 000 habitants.**

C'est donc **la CAPA qui est le chef d'orchestre local** de la planification territoriale de la maîtrise et de la valorisation de l'énergie et de lutte contre le changement climatique. Depuis 2012, la CAPA a validé son Plan Climat Energie Territorial (PCET) et va entreprendre son passage en PCAET en 2019. Elle est par ailleurs la première collectivité de Corse à s'engager dans une démarche Cit'ergie<sup>2</sup>.

Ainsi, le futur plan d'adaptation de la Ville d'Ajaccio sera défini sur le champ de compétences de la ville. Pour couvrir l'ensemble des risques du territoire identifié dans le profil climatique, des actions complémentaires seront identifiées et portées par le futur Plan Climat de la CAPA auquel la ville va participer à son élaboration.

Par ailleurs, les compétences de la CAPA en matière d'habitat, de développement économique, d'aménagement de l'espace communautaire, de transports, des ressources en eaux et de l'assainissement, de la protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie, de la protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines font que **de nombreuses actions d'adaptation seront définies et orchestrées par la communauté d'agglomération et ses partenaires.**

---

<sup>1</sup> C'est-à-dire Métropoles, Communautés urbaines, Communautés d'Agglomération et Communautés de communes.

<sup>2</sup> <http://www.citergie.ademe.fr/>

## ACRONYMES / GLOSSAIRE

ADAPT	Adaptation / la capacité des systèmes, des institutions humaines et d'autres organisations à évoluer en réponse aux dommages potentiels, de manière à exploiter les opportunités et à réduire les altérations négatives.
ADEME	Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
ALEA	Tout événement causé par une activité humaine ou naturelle pouvant entraîner la mort ou avoir des répercussions sur la santé, les dommages et la perte de biens, d'infrastructures, de services et de ressources environnementales. Les changements climatiques peuvent influencer différents types de risques (par exemple les inondations, les tempêtes, les vagues de chaleur, les glissements de terrain, les sécheresses) avec des variations conséquentes de la fréquence, de la distribution spatiale ou de l'intensité.
CAPA	Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien
CO <sub>2</sub>	Dioxyde de carbone
EXPO	EXPOSITION - Présence de personnes, de moyens de subsistance, d'espèces ou d'écosystèmes, de fonctions environnementales, de services et de ressources, d'infrastructures ou de ressources économiques, sociales ou culturelles dans des lieux et conditions susceptibles d'être influencés par des impacts négatifs.
GES	Gaz à Effet de Serre
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
IPCC	Intergovernmental Panel on Climate Change
PADDUC	Plan d'aménagement et de développement durable de la Corse
PAPI	Programme d'Actions de Prévention des Inondations
PCAET	Plan Climat Air Energie Territorial
PCS	Plan Communal de Sauvegarde
PDU	Plan de Déplacements Urbains
PGRI	Plan de Gestion des Risques d'Inondation
PLH	Plan Local de l'Habitat
PLU	Plan Local d'Urbanisme
PPA	Plan de Protection de l'Atmosphère
PPE	Programmation Pluriannuelle de l'Energie
PPR <sub>incendies</sub>	Plan de Prévention des Risques des incendies de forêts
PPRi	Plan de prévention du (des) risque(s) d'inondation

RGA	Retrait-Gonflement des Argiles
SADE	Schéma d'Aménagement et de Développement Economique
SAGE	Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SDAGE	Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux
SENSI	SENSIBILITE - Le degré auquel un système est affecté négativement ou positivement par la variabilité et le changement climatique. L'effet peut être direct (par exemple, un changement dans le rendement des cultures en réponse à un changement de température) ou indirect (par exemple, les dommages causés par une augmentation de la fréquence des inondations côtières due à l'élévation du niveau de la mer).
SLGRI	Stratégie Locale de Gestion des Risques d'Inondation
SNBC	Stratégie Nationale Bas Carbone
SRCAE	Schéma régional climat air énergie
TRI	Territoire à risques importants d'inondation
VULN	VULNERABILITE - Propension ou prédisposition d'un système à être affecté. Cela comprend une variété de concepts et d'éléments tels que la sensibilité aux dommages et l'incapacité de traiter et de s'adapter à un phénomène.
ZNIEFF	Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique

## POUR EN SAVOIR PLUS...

### **Bibliographie disponible auprès des organisateurs**

Profil climatique de la ville d'Ajaccio, 2018.

Projet de la stratégie d'adaptation au changement climatique de la ville d'Ajaccio, 2019.

<http://interreg-maritime.eu/fr/web/ADAPT>

### **Contacts**

**Murielle AUNEAU**, Directrice de l'accessibilité, de la gestion des risques et de l'urbanisme de la ville d'Ajaccio. [M.Auneau@ville-ajaccio.fr](mailto:M.Auneau@ville-ajaccio.fr)

**Landine SALINI**, Chef de Pôle Gestion des Risques au sein de la Direction Accessibilité Gestion des Risques et Urbanisme de la ville d'Ajaccio. [L.Salini@ville-ajaccio.fr](mailto:L.Salini@ville-ajaccio.fr)

**Guillaume BONNENTHEN**, Expert « Villes durables et infrastructures » au sein du Groupe EcoAct (en charge de l'élaboration du profil climatique de la Ville d'Ajaccio, dans le cadre du projet européen ADAPT), [guillaume.bonnentien@eco-act.com](mailto:guillaume.bonnentien@eco-act.com)